

## Compte rendu de la commission Départementale de Gymnastique Masculine du Samedi 25 septembre 2021 à Veauche.

*Les contraintes sanitaires sont respectées par tous les participants : Présentation d'un Pass' Sanitaire valide, solution hydralcolique sur les mains.*

*La commission se réunit en extérieur, devant la salle des associations des Glycines.*

Présents : Lucas G. et Charles B (Etoile de Montaud) – Yannick C. (Jeanne d'Arc du Coteau) – Jacques B. (Espérance de Roanne) – Bruno C. et Alparslan Y. (A.G.S.Veauche) – Dominique B. (Fraternelle de Montrond) – Jean-Michel J. (Etendard de La Talaudière) – Sylvain M. (Espérance de Rive de G.) – Robert P. (Avant-Garde de St-Etienne)

Excusés : Edouard S. (Resp. Juges) – Joël B. (Epi de Grammond)

La réunion débute à 14 h.45.

### 1. Accueil des personnes et informations générales diverses :

- Il est procédé à un tour de table rapide (Nom, prénom, club d'origine) pour présenter les personnes, en raison de la présence de nouveaux membres (ce qui est une excellente chose).
- Charles rappelle l'aide aux familles apportée par le Comité Olympique et Sportif de la Loire sous forme de coupons de 25 euros pour la prise d'une première licence. Au niveau de la Loire, une centaine de ces coupons ont été réservés pour la F.S.C.F. Il semble que peu de clubs aient réceptionné de tels bons en dehors de St-Etienne et sa couronne. Deux cents coupons vont prochainement être distribués, dont environ trente pour la gymnastique. C'est aux familles de faire la démarche auprès du C.D.O.S.L., mais les clubs doivent bien communiquer auprès des familles de primo-licenciés et leur donner le numéro de téléphone pour engager la démarche : 04 77 59 56 05.
- Yannick a trouvé intéressante la participation à l'action VitalSport mise en place par l'enseigne Décathlon. De nouveaux gymnastes sont arrivés après une journée d'essai.
- Maryvonne Joly est démissionnaire de son poste de présidente du C.D. 42, pour raison de santé. Son ou sa successeur-re sera élu-ue lors de l'A.G. du Comité Départemental du 16 octobre prochain.

### 2. Point de situation des différentes associations, après deux saisons chaotiques :

Toutes les associations présentes ont repris les entraînements dans des conditions quasi-normales, mais les longues interruptions dues aux confinements successifs laissent de profondes traces. Certains clubs ont perdu beaucoup de gymnastes (particulièrement les ados) et de cadres. Les effectifs évolueront probablement encore un peu, mais à ce jour, le décompte donne :

La Talaudière : 15 JP – 20 P – 15 aine A.

Montaud : 7 JP – 10 P – 2 ou 3 A.

Le Coteau : 5 JP – 7 P. – 4 A. Des craintes au niveau de l'encadrement, malgré l'arrivée d'un nouveau bénévole

Montrond : 12 JP – 18 P. – 4 ou 5 A.

Rive de G. : 3 JP – 5 P – 0 A.

St-Etienne : 3 JP – 1 P – 2 A

Veauche : 2 I.G. – 10 JP – 19 P – 8 A (3 compétiteurs)

Roanne : 5 A plus ou moins assidus. L'absence de cadre empêche d'accueillir JP et P. Jacques parle de mort programmée de l'Espérance de Roanne ...

Prévisions : 55 Jeunes Poussins – 80 Pupilles – 35 Adultes.

Saison après saison, les effectifs décroissent ... et les confinements n'ont rien arrangé !

Néanmoins, toutes les associations participeront aux différentes compétitions, quels que soient leurs effectifs.

### **3. Composition de la C.D.G.M. 21-22 : Correspondants associations, correspondants juges, rôles et répartition des responsabilités, ...**

Le fonctionnement particulier de la C.D.G.M. de la Loire donne satisfaction à ses membres, et est donc reconduit. Pour rappel :

*La "co-présidence" de notre C.D.G.M. est partagée entre les différents membres de la commission.*

*Certaines fonctions sont précisément cernées :*

**Elaboration de l'ordre du jour** : Représentant du club qui accueille la réunion.

**Animation de la séance** : Représentant du club qui accueille la réunion **ou** désignation en début de séance d'un autre membre.

**Rédaction du compte-rendu de séance** : Représentant du club qui accueille.

**Recueil des informations financières**, en lien avec Emmanuel Barrou : Robert

**Relations avec le C.D.42** : Robert.

La C.D.G.M. est heureuse d'accueillir Lucas Guyon, représentant de l'Etoile de Montaud, en remplacement de Séverine.

Actualisation des coordonnées :

Lucas : lucas.guyon42650@gmail.com – multisports.montaud@gmail.com – 06 71 39 27 06

251 Chemin de Paradis – 42650 St Jean Bonnefonds

Rive de Gier : sylvainmohr@lesperancederivedegier.org

Le Coteau : jeannedarcgym@gmail.com

### **4. Point financier :**

Toutes les associations ont réglé leurs droits d'engagement de la saison passée (Le Coteau régularise sa situation ce jour)

La C.D.G.M. n'ayant fait quasiment aucune dépense depuis deux ans, les comptes restent au vert (Compte courant : 3874.71 € et livret : 3250.44 €).

Pour tenir compte des difficultés des associations et compenser quelque peu les "dégâts" occasionnés par les contraintes sanitaires, les clubs n'auront à s'acquitter d'aucun droit d'engagement cette année !

### **5. Règlements 2021-2022 : Programme fédéral, règlement départemental, ...**

Le programme fédéral G.M. 2021-22 est disponible sur le site F.S.C.F.

Les règlements départementaux sont reconduits. **Cette saison, les Pupilles concourent tous sur les anneaux, et seuls les Minimes concourent également sur les arçons.**

Les "badges" sont reconduits pour les Jeunes Poussins. Il est presque certain que nous devons "repartir de zéro" après deux saisons blanches. Bruno doit s'assurer qu'un stock de badges est à disposition. Ce dispositif n'est pas étendu aux Pupilles.

Les récompenses, à la charge de l'association organisatrice du concours, sont inchangées :

Les 10 premiers Jeunes Poussins de chaque année d'âge

Les 5 premiers Pupilles de 1<sup>ère</sup> année, de 2<sup>ème</sup> année, de Benjamins et de Minimes.

Les 3 premiers Adultes de chaque catégorie. Si des vétérans souhaitent être classés en Adultes-Seniors, ils devront le signaler au secrétariat avant le début de la compétition, afin que leur date de naissance soit ponctuellement modifiée pour les intégrer à la catégorie voulue.

Une coupe pour les 3 premières équipes de chaque catégorie.

### **6. Point juges : Actualisation du fichier départemental, formations, ...**

En l'absence d'Edouard, la C.D.G.M. ne peut pas travailler sur ce point.

Ceci dit, nous nourrissons de grosses inquiétudes sur l'effectif des juges G.A.M. Mécaniquement, moins de gymnastes signifie certainement moins de parents-juges. A suivre ...

Dans l'immédiat, et comme d'habitude, il nous faut sensibiliser/inciter le maximum de parents à s'engager.

Dès que possible, il faut envoyer à Edouard une prévision de nombre de candidats pour la première séquence de formation juges-débutants du 08 octobre !

Pour la formation continue du 27 novembre, Bruno propose de ne plus s'appuyer exclusivement sur les gymnastes de Montrond pour jouer les "cobayes". Les clubs de Veauche, Le Coteau et La Talaudière

viendront avec quelques gymnastes pour compléter l'effectif de la Fraternelle. Tous seront en tenue de compétition pour une formation plus "officielle". Un goûter pris en charge par la C.D.G.M. leur sera offert. Il est par ailleurs indispensable qu'un maximum de juges soient présents, afin de rendre cette ½ journée de formation plus dynamique et plus conviviale.

#### **7. Fiche association 21-22 :**

Seuls les clubs de La Talaudière, Veauche et Le Coteau remettent ce jour la fiche association à Robert. Nous comptons sur les autres associations pour bien respecter les délais (Envoi à Robert et Emmanuel avant le 16 oct.).

#### **8. Mise à jour du programme informatique compétition (Catégories, ...) :**

Jacques s'est occupé de la mise à jour du logiciel informatique. A priori, tout est prêt pour le premier concours, et le pc portable est remis à Bruno (1<sup>ère</sup> compétition à Veauche).

#### **9. Elaboration du calendrier de la saison 21-22 :**

La C.D.G.M. se penche sur la proposition de calendrier de Robert. Les différentes actions et compétitions sont réparties entre les associations, en fonction de leurs ressources et de leur situation géographique.

#### **10. Site du CD 42 : Actualisation de la page G.A.M. : C.D.G.M., coordonnées clubs, ...**

Il ne faut pas que la page Gymnastique Masculine soit "en friche", et une actualisation régulière s'impose. Cette question est récurrente depuis plusieurs saisons, mais elle doit trouver une réponse.

*Décision* : Chaque C.R. de C.D.G.M. et chaque bilan/palmarès de compétition doivent y être déposés.

Il faut donc prévoir de faire passer ces documents systématiquement, et cela incombera au représentant du club qui accueille. Cela ne pose pas de problème, puisque ces documents sont rédigés à chaque fois.

#### Plusieurs pistes se présentent :

- ✓ Les envoyer à Evelyne (secrétariat du CD) pour mise en ligne. Mais est-ce que cela fait partie de ses missions ?
- ✓ Les envoyer via le lien "Contact" du CD 42. Mais est-ce le bon interlocuteur pour une mise en ligne ?
- ✓ Alparslan propose d'assurer l'actualisation régulière de la page G.A.M. Mais doit-il disposer de codes d'accès pour cela, et les lui remettre t'on ?

#### **11. Rapport d'activités :**

Un rapport d'activité est demandé pour l'élaboration du bilan annuel présenté lors de l'A.G. du CD (16 octobre).

#### Pour la G.A.M. :

ACTIVITES : 02 et 03 février 20 : Organisation des ½ Finales des Coupes, à St-Etienne (Berland).

19 sept. 20 : C.D.G.M. de rentrée "en présentiel", à Veauche.

23 Janvier 21 : C.D.G.M. en "visio-réunion"

FORMATIONS : Rien !

PHOTOS : Rien !

#### **12. Logiciel ADAGIO :**

Une 15aine de clubs, toutes disciplines confondues, n'ont pas encore suivi la formation à ce nouveau logiciel. Il permet de licencier les pratiquants, automatise les paiements par virement bancaire, ... Les virements de l'association vers le siège national se font 15 jours environ après la création des licences.

#### **13. C.R. Journée rentrée C.D. 12 sept.:**

Robert fait une lecture rapide du compte-rendu, en présentant succinctement les 9 actions retenues. Parmi celles-ci, la C.D.G.M. est plus particulièrement concernée par : *Organiser la mise en place d'une offre de pratique d'activités multiples pour différentes cibles (6/9, adolescents...) visant à mettre en place la non-spécialisation des pratiquants.*

Notre structure pourrait être un point d'appui pour l'activité "Free Style", déjà proposée par l'Etoile de Montaud, car cette discipline émergente peut être un vivier potentiel de futurs gymnastes. A l'unanimité, les membres de la C.D.G.M. sont prêts à étudier les liens entre Gymnastique Masculine et Free Style, et la place de cette activité physique. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour de notre prochaine réunion, et Lucas viendra avec une réflexion sur le sujet et ses besoins (*Démonstration en "off" lors des concours départementaux, ...*)

#### **14. Questions diverses :**

Information de Yannick pour Le Coteau : Le projet d'un grand complexe sportif incluant une salle spécialisée de gymnastique est à l'étude, portée par la nouvelle maire, Mme Creuzet. Peut-être dans le cadre de l'actuel mandat ...?! Reste à connaître les conditions de mise à la disposition des clubs de gymnastique féminine et masculine, nombreux sur l'agglomération roannaise.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 17 h.35 par le verre de l'amitié offert par l'A.G.S.Veauche.

*Secrétaire de séance : Bruno.*